Porquerolles - Circuit du Levant à vélo

Aire d'adhésion (Charte) - Hyères

Calanque de l'Oustau de Diou (© Frédéric Durand)

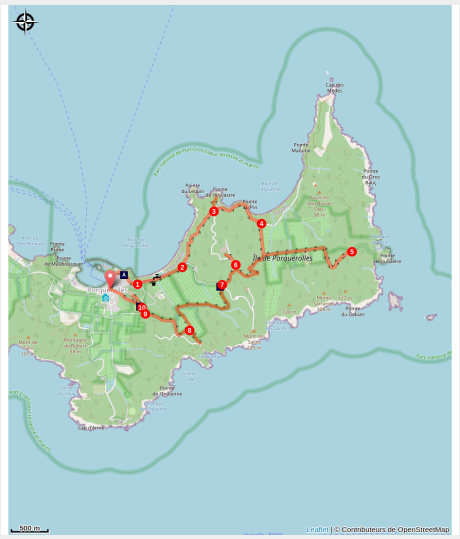

Le circuit du Levant vous conduit à vélo vers l'est de Porquerolles où se situent les lieux les plus méconnus de l'île

Après avoir longé tranquillement la côte nord de Porquerolles et ses plages de sable magnifiques, vous vous enfoncerez dans les plaines agricoles pour accéder à la côte rocheuse et ses criques sauvages tournées vers le large. Ce circuit sera aussi l'occasion de gravir trois cols (de première catégorie, pour l'île !) et à la Repentance, vous atteindrez l'un des points culminants de l'île.

Attention : il est recommandé aux principales étapes de ce circuit d'approfondir votre découverte par des parcours pédestres plus ou moins longs, qui rallongent d'autant la durée indiquée.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 1 h 30

Longueur : 12.9 km

Dénivelé positif : 191 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Cœur de parc

Itinéraire

Départ : Place d'Armes
Arrivée : Place d'Armes
Communes : 1. Hyères

Profil altimétrique

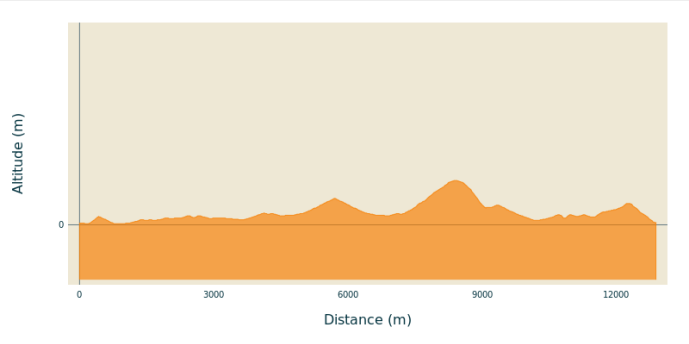

Altitude min 2 m Altitude max 79 m

De la Place d'Armes, descendre la rue jusqu'au port et tourner à droite juste avant l'Office de tourisme pour gravir une courte mais raide pente bétonnée. A son sommet, l'esplanade de la Pointe Béarlieu offre un splendide point de vue. Prendre entre deux talus une piste gravillonnée qui redescend doucement sur 200 m, direction Notre-Dame.

1. Au "Carrefour de la Courtade", poursuivre tout droit vers le bas dans une magnifique allée bordée d'eucalyptus et de cyprès. Passer le long du stade et longer les bois d'arrière-plage et le vignoble de la Courtade.
2. A la patte d'oie suivante, obliquer à gauche pour rester sur cette large piste plantée de pins parasols. A votre gauche, plusieurs embranchements permettent facultativement de rejoindre des parcs de stationnement pour vélos et d'aller découvrir à pied cette longue plage de la Courtade.
3. Au grand carrefour suivant, dit "du Masque de fer", jonction de 3 chemins carrossables sur cette piste ; tourner à gauche sur le premier, en légère montée au début. Atteindre le Fort de l'Alycastre au bout de 200 m. Revenir au carrefour (3) et reprendre à gauche la piste principale, à plat. Après le belvédère de la plage Notre-Dame, la piste descend légèrement vers la plaine sur 200 m.
4. A la jonction de la piste des Salins (citerne verte PQS 7), quitter la grande piste pour vous engager à droite dans cette nouvelle direction, par une allée ombragée.
5. Intersection suivante : tourner à gauche, en angle droit, pour un aller-retour en direction de la Galère. Suivre ce chemin rectiligne, bordé de beaux cyprès, à travers la plaine Notre-Dame et ses cultures, puis virer à droite pour commencer à monter progressivement jusqu'au Col de la Galère. Du parc de stationnement à vélos, un aller-retour à pied sur sentier permet de descendre jusqu'à la mer et de découvrir la sauvage Anse de la Galère. Revenir sur vos traces jusqu'à l'intersection (5) et, cette fois, aller en face en direction de la Repentance, sur la piste qui monte progressivement puis de manière accentuée jusqu'au Col de la Repentance.
6. A ce col, continuer la montée à droite par un dernier raidillon caillouteux de 50 m qui rejoint la piste du Fort de la Repentance au niveau d'un virage en épingle, beau panorama. Poursuivre sur la crête et déboucher devant le fossé ceinturant le Fort de la Repentance. Revenir sur vos pas jusqu'à l'épingle puis au Col de la

Repentance (6). Basculer à droite pour enchaîner avec une piste en descente soutenue (attention à ne pas coincer la roue avant dans les rigoles métalliques anti-érosion placées en travers de la piste !). En bas, récupérer une petite route vaguement goudronnée pour la quitter immédiatement, une vingtaine de mètres plus loin, vers la gauche en direction de l'Oustau de Diou.

7. Longer les vignes sur ce chemin de terre pour contourner la plaine de la Courtade. Après une portion descendante à travers un petit bois d'eucalyptus, tourner à gauche pour franchir le creux du vallon sur un petit gué bétonné. Le chemin remonte alors un peu en obliquant à gauche entre les champs de vignes.
8. Arrivée à l'embranchement en bordure des champs. Tourner à gauche : un aller-retour sur 350 m mène à la Calanque de l'Oustau de Diou. La toute fin de ce parcours s'effectue à pied après avoir laissé les vélos au parc de stationnement aménagé. Revenir à l'embranchement (8) et reprendre à gauche, à angle droit, votre chemin en direction du village. Au bout du champ de vignes, le chemin vire à droite en pénétrant dans la forêt et descend légèrement. Puis atteindre une piste qui remonte à gauche toujours en direction du village.
9. Au "Carrefour des 4 chemins" (qui sont 6), traverser en face pour suivre l'épaulement de la colline. Passer devant le Moulin du bonheur.
10. Ignorer pour l'instant la route bétonnée à votre gauche pour grimper en face les deux derniers raidillons de la piste qui aboutit en 150 m à la cour du Fort Sainte-Agathe, au sommet de la colline. Redescendre cette piste pour (10), cette fois, tourner à droite sur la route bétonnée qui descend en pente marquée vers le village et arriver en haut de la Place d'Armes.

Sur votre chemin...

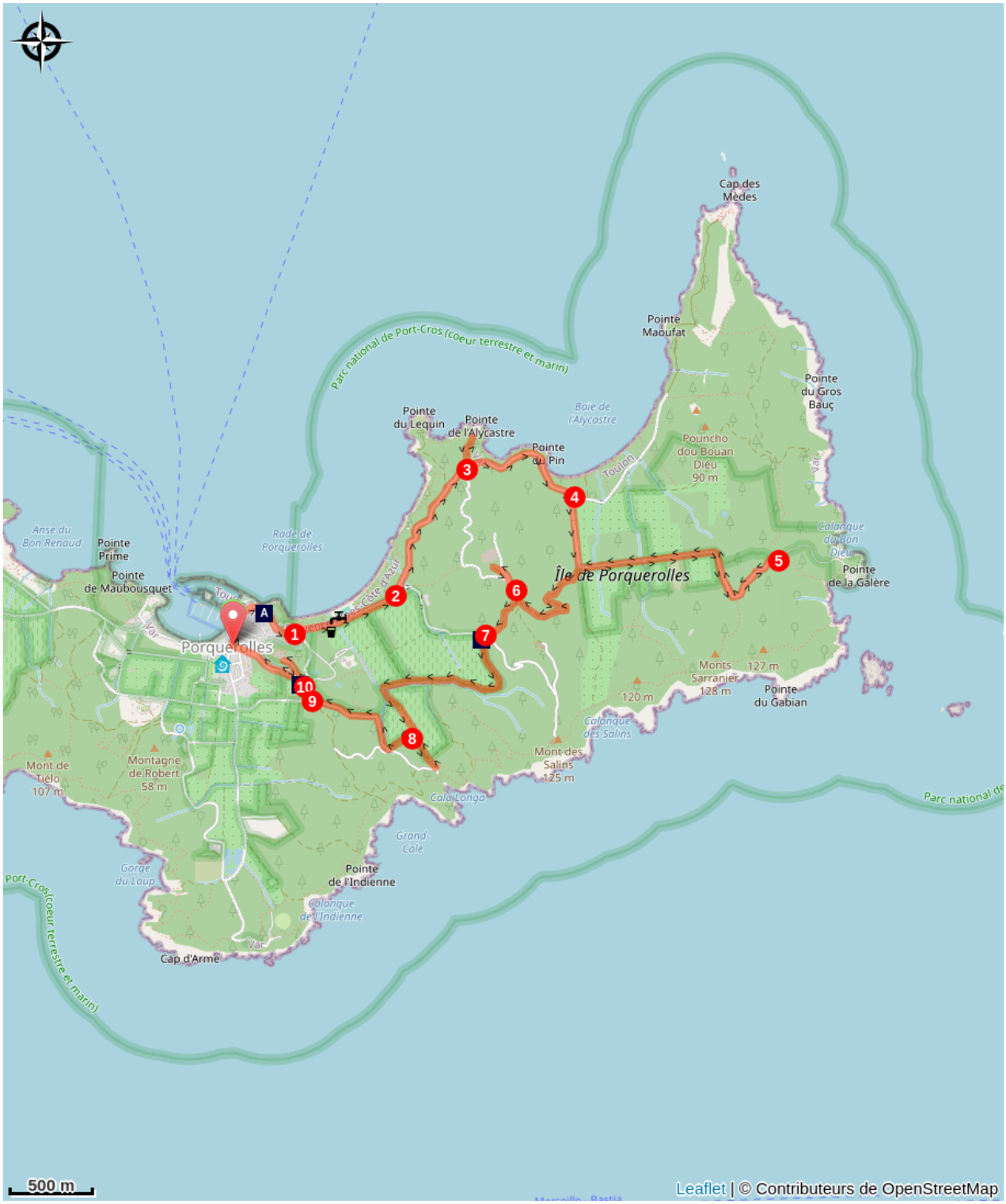

Collet de la pointe Béarlieu (A)

Magicienne dentelée (B)

Moulin du bonheur (C)

Toutes les infos pratiques

Bonne pratique à vélo

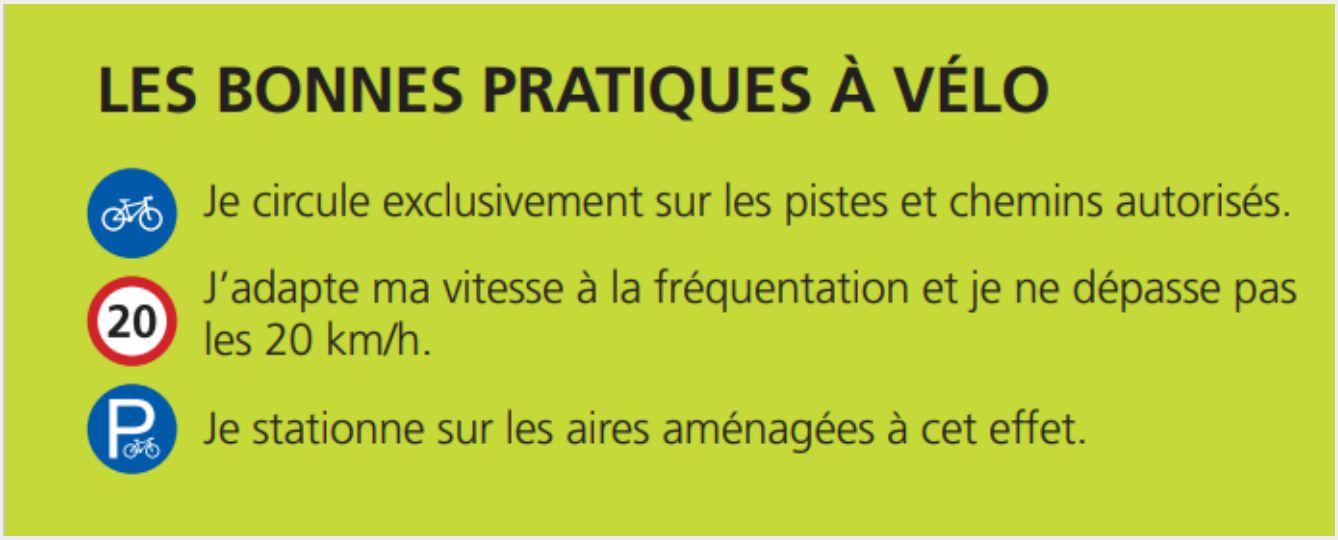

En coeur de Parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : https://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-port-cros/se-renseigner-sur-les-reglementations

⚠ Risque incendie

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. Pour connaître les conditions d’accès et préparer votre sortie, consultez la carte publiée quotidiennement par la Préfecture du Var sur www.risque-prevention-incendie.fr/var La cigarette est strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers. Tout contrevenant encoure une amende de 135 à 1500 €.

Comment venir ?

Transports

Ligne 67: Hyères centre – Tour Fondue
Arrêt "Tour Fondue" Terminus
Horaires sur https://www.reseaumistral.com

Accès routier

Accès uniquement par bateau.
Plus de détails dans la rubrique du site du parc : "**Venir dans le Parc national de Port-Cros"**

Parking conseillé

Parkings gratuits desservis par la ligne n°67 du réseau Mistral (Espace 3000, Arromanches, La Badine)

ℹ Lieux de renseignement

Maison de Parc de Porquerolles
Place des deux Etoiles, 83400 Hyères
maisonparcprl.pnpc@portcros-parcnational.fr
Tel : 04 94 58 07 24
http://www.portcros-parcnational.fr

Sur votre chemin...

Collet de la pointe Béarlieu (A)

Petit replat marquant la frontière entre le village et l'espace naturel, le collet de la pointe Béarlieu permet de profiter d'un excellent point de vue sur le port à l'Ouest et la très étendue plage de la Courtade à l'Est. Situé à proximité de la caserne des pompiers, le lieu sert également d'héliport en cas d'intervention des secours.

Crédit photo : ©Frédéric Durand

Magicienne dentelée (B)

La magicienne dentelée (Saga Pedo) est la plus grande sauterelle et un des plus grands insectes européens.

Elle mesure de 9 à 12 cm environ. Elle fréquente les endroits arides et secs et se nourrit de criquets et de jeunes sauterelles. On peut la rencontrer à partir du mois de juillet et jusqu'en automne.

En Europe occidentale, le mâle est inconnu. On ne trouve que des femelles qui se reproduisent par parthénogénèse. C'est à dire que la femelle pond des œufs féconds sans avoir besoin de l'intervention d'un mâle. Ces œufs donnent naissance à des femelles uniquement.

Espèce protégée au niveau national (arrêté du 23 avril 2008)

Crédit photo : P. Lacosse_PN de Port-Cros

Moulin du bonheur (C)

Ce moulin à vent de Provence date du XVIIIe siècle. Alors qu'il ne reste qu'une tour en ruine depuis plus de 200 ans, il est reconstruit à l'identique en 2007 grâce à l'association « Sauvegarde du Patrimoine de Porquerolles ». Il mesure 6 m de haut et 6 m de diamètre avec d'épais murs d'1 mètre. Son histoire est mal connue et lui vaut ainsi diverses légendes. Il est supposé qu'un lieutenant général de la Varenne du Louvre l'ai fait construire après avoir acheté l'île en 1720.

Crédit photo : Camille Aguini_PN de Port-Cros